

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Brake Fluid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Liquide de frein.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-201	Téléfax: +49 (0) 3461 845-561
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Service technique	
Internet:	www.addinol.de	
Service responsable:	Service technique d'ADDINOL	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

La préparation est classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Classification SGH

Catégories de danger:
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Mentions de danger:
Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Contient: Polyethylene glycol monobutyl ether.

Mention d'avertissement: Attention
Pictogrammes: GHS07

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 2 de 8

- P305+P351+P338 des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

- Risque de lésions oculaires graves.
Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
310-287-7	Polyethylene glycol monobutyl ether	
9004-77-7	Xi - Irritant R41	< 15 %
	Eye Dam. 1; H318	
203-872-2	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol	< 10,0 %
111-46-6	Xn - Nocif R22	
603-140-00-6	Acute Tox. 4; H302	< 2,00 %
203-820-9	1,1'-iminodi-2-propanol, diisopropanolamine	
110-97-4	Xi - Irritant R36	
603-083-00-7	Eye Irrit. 2; H319	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Information supplémentaire

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur.. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 3 de 8

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse. Poudre d'extinction. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x). Suie.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 4 de 8

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C
Protéger contre : forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Liquide de frein.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
111-46-6	Diéthylèneglycol	10	44		VME 8 h	
		40	176		VLE 4x15	

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 5 de 8

des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 8,0 FMVSS 116

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 260 °C FMVSS 116

Point d'éclair: > 125 °C DIN EN ISO 2719

Température d'inflammation: > 200 °C DIN 51794

Densité (à 20 °C): 1,055 - 1,075 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité: complètement miscible

Viscosité cinématique: 15 - 17 mm²/s FMVSS 116
(à 20 °C)

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Stable with proper care and handling.

10.2. Stabilité chimique

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.
Oxydes nitriques (NO_x). Suie.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.



ADDINOL
THE ART OF OIL SINCE 1932

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 6 de 8

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
	dermique	DL50	11890 mg/kg	Lapin	
110-97-4	1,1'-iminodi-2-propanol, diisopropanolamine				
	par voie orale	DL50	4765 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : non irritant.

Effet irritant sur l'oeil: Risque de lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Aucune donnée disponible

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune donnée disponible

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications pour préparation:

Toxicité pour le poisson CL50: 96 h, Leuciscus idus 250 - 350 mg/l

Toxicité bactérienne: EC50: 6,25 mg/l

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 32000 mg/l	96 h	Gambusia affinis	
110-97-4	1,1'-iminodi-2-propanol, diisopropanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000-2200	96 h	Leuciscus idus	

12.2. Persistance et dégradabilité

90% (15 d). Les différents composants sont biodégradables.

Facilement éliminable de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol	-1,98 (25°C)
110-97-4	1,1'-iminodi-2-propanol, diisopropanolamine	-0,82

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 7 de 8

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets-Produit

160113 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines mobiles) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (autres que ceux visés aux chapitres 13 et 14 et aux rubriques 16 06 ou 16 08);
Liquides de freins
Le déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

-

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

-

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

-

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:**

non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L

non

'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Brake Fluid

Date d'impression: 20.10.2014

Code du produit: 796014

Page 8 de 8

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédure de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)